



Offres d'emploi saisonnier « Ouvrier sentiers - Roya-Bévéra »

Poste : emploi saisonnier / CDD 4 mois de juin à septembre 2025 / 2 postes à pourvoir

Ils sont basés à Tende (Alpes-Maritimes) sous l'autorité de la cheffe du service territorial Roya-Bévéra.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au **Vendredi 21 mars 2025**.

Rattachement : Service territorial Roya-Bévéra (ST)

Résidence administrative : Tende

Encadrement : Cheffe du service territorial et agent permanent – garde-moniteur « référent sentiers/signalétiques »

Contexte :

Le Parc national du Mercantour entretient un vaste réseau de sentiers pédestres en cœur de Parc. Il installe et aménage une signalétique d'information et d'orientations propre. L'aménagement, l'entretien et le balisage des sentiers représentent une activité importante du Parc national du Mercantour ; la randonnée pédestre étant le support de découverte de cet espace exceptionnel. La qualité des sentiers du Mercantour contribue largement à la notoriété du Parc.

Les ouvriers sentiers seront amenés à travailler spécifiquement en Roya-Bévéra. Ce secteur compte plus de 130 km de sentiers balisés.

Objet du poste saisonnier:

Les 2 « saisonniers sentiers » ont pour missions de :

- Réaliser l'entretien des sentiers de randonnée en Zone Cœur de Parc national (ouvrage en pierre sèche, épierrage, création de marches...)
- Réaliser l'entretien et la pose du balisage, ainsi que de la signalétique sur les sentiers pédestres
- Participer à l'entretien et au maintien en l'état de l'outillage et de l'atelier
- Participer à l'entretien et au maintien en l'état des bâtiments et véhicules de service
- Participer aux travaux de nettoyage et d'enlèvement des points noirs paysager
- Travaux de logistique et d'approvisionnement

Conditions d'exercice de la mission :

- Semaine de 4 jours travaillés comptant quelques nuits en refuge d'altitude.
- L'équipe se constitue de 2 personnels saisonniers encadrés d'un garde-moniteur du service Territorial Roya-Bévéra
- Les journées de travail sont d'une durée de 9 heures et comprennent souvent de longues marches d'approche en portant le matériel nécessaires aux travaux (pioches, barre à mine, tronçonneuse, essence...) parfois dans des conditions pénibles (chaleur, soleil, dénivelé, pente...) nécessitant une bonne condition physique et le pied montagnard.
- Les outils et équipements nécessaires au travail en sécurité sont fournis par l'employeur.

- Le travail se déroule principalement en cœur de parc (espace réglementé) sur les vallées de la Roya et de la Bévéra.

Compétences :

- Capacités physiques et aptitude à la randonnée pédestre
- Aptitudes aux travaux manuels
- sensibilité et/ou connaissance du milieu montagnard apprécié
- capacité à travailler en binôme
- savoir se déplacer en montagne et en mesurer les risques.

Contrat :

- CDD 4 mois
- juin à septembre 2025

Modalités de dépôt des candidatures :

Adresser, avant le **Vendredi 21 mars 2025** une lettre de motivation et un curriculum vitae par email, en précisant la référence « Candidature ouvrier sentier », à :

- royabevera@mercantour-parcnational.fr

Pour tout renseignement complémentaire :

Mme Claire DUTRAY, cheffe du service territorial Roya-Bévéra, Tél. 06.28.56.44.28. / claire.dutray@mercantour-parcnational.fr

ou

M. Florent CHAPELUT, adjoint à la cheffe de service territorial Roya-Bévéra, Tél. 06.68.72.13.87. / florent.chapelut@mercantour-parcnational.fr

ou

M. Yann TOUTAIN, garde-moniteur référent « sentiers/signalétique », Tél. 06.59.53.58.53 / yann.toutain@mercantour-parcnational.fr